

# «Le fait religieux à l'école est une boîte noire»



Malgré l'harmonisation de l'école obligatoire votée il y a treize ans, le contenu de l'enseignement du fait religieux est laissé à la libre appréciation des cantons. (KEYSTONE-SDA-ATS)

**ENSEIGNEMENT** Alors que la rentrée des classes bat son plein, nombre de parents s'interrogent sur ce qui se passe dans les classes à l'heure du cours sur les religions. Ils ne sont pas les seuls: les chercheurs aussi

PROPOS RECUEILLIS  
PAR ANNE-SYLVIE SPRENGER  
@AnneSySprenger

L'historien des religions Andrea Rota, de l'Université de Berne, est le spécialiste de l'enseignement religieux en Suisse. Auteur de deux livres sur le sujet\*, il n'en concède pas moins que l'enseignement du fait religieux dans notre pays reste une véritable «zone grise» pour tout un chacun. Explications.

## INTERVIEW

**Quelle place les écoles suisses accordent-elles aujourd'hui à la religion?** Au niveau de l'horaire, du temps consacré à la religion dans les écoles suisses, cette place est relativement petite. En revanche, ce qui a changé ces dernières années, c'est l'importance symbolique qui lui est accordée. Depuis une dizaine d'années, on considère que la religion est un sujet important que tous les élèves doivent connaître, et qu'ils doivent avoir la possibilité d'en discuter en classe. C'est ça le grand changement.

**Comment expliquez-vous cette évolution?** Elle s'est opérée de manière progressive dans pratiquement l'ensemble des cantons suisses à partir des années 1990, et ce pour plusieurs raisons. D'un côté, dans plusieurs cantons, on avait remarqué que l'enseignement religieux qui était géré par les Eglises était en perte de vitesse. Il y avait de moins en moins de jeunes qui suivaient ces cours [...] Depuis la révision de la Constitution fédérale de 1874, il y avait la possibilité d'être dispensé de cet enseignement, cela fait partie de la liberté de religion. Ainsi, de plus en plus d'élèves en profitaient. Parallèlement, on assiste, à la même période, à une prise de conscience de la place de la religion dans la société.

**Pour quelles raisons?** D'un côté, il y a une prise de conscience de la pluralisation du paysage religieux – une pluralisation perçue comme un défi pour la cohabitation pacifique des individus ayant différentes croyances et pratiques religieuses. Mais il advient aussi une certaine

prise de conscience de la sécularisation du pays. On voulait donc donner aux jeunes la possibilité de comprendre de quelle manière la religion, ici le christianisme, a façonné notre culture et nos mœurs. Et puis il y a aussi eu la question des groupes dits «sectaires».

En 1994, l'affaire de l'Ordre du Temple solaire a causé de nombreux morts en Suisse romande. Cet événement a suscité des craintes, plus ou moins justifiées, vis-à-vis d'un certain nombre de groupes religieux. On voulait alors donner une sorte d'orientation aux jeunes pour qu'ils puissent distinguer entre «bonne» et «mauvaise religion». C'était clairement le souci du moment, même si ce dernier aspect est pratiquement absent des débats actuels.

**Concrètement, qui a donné l'impulsion pour cette réforme?** C'est un processus fascinant. Si chaque canton a eu son propre processus indépendamment des autres, tous ont abouti plus ou moins au même résultat, soit l'introduction d'un cours sur la religion. Quant aux principaux acteurs, on constate qu'il s'agit souvent de personnes actives à l'intérieur des Eglises reconnues, mais aussi dans l'enseignement. Ce n'est donc pas un mouvement qui s'est fait contre les Eglises.

**Quel avantage ces institutions voyaient-elles dans ces réformes?** En leur sein, il n'y avait évidemment pas d'unanimité. Mais un souci que les



ANDREA ROTA  
HISTORIEN  
DES RELIGIONS

**«Les Eglises sont encore bien présentes au niveau de la conception du matériel ou de la formation des enseignants»**

Eglises reconnues ont toujours eu, c'est d'être au service de la population dans son ensemble. Or, dans le domaine de l'enseignement religieux, certains cléricaux se sont aperçus que cette offre pour tous n'était plus donnée. Il fallait donc changer l'offre: passer d'un enseignement religieux à un enseignement sur les religions.

**C'est alors qu'il est devenu obligatoire...** Exactement. Puisqu'il ne s'agit plus d'un enseignement religieux, plusieurs cantons ont décidé que ces cours-là n'étaient plus sujets à dispense. Puis, s'est posée la question la plus difficile,

celle de savoir si c'était encore à l'Eglise de gérer ces cours, ou plutôt à l'Etat. C'est là qu'il a fallu vaincre des résistances. Car, sur le changement de l'enseignement, il n'y a pas vraiment eu d'opposition au sein des Eglises. En partie parce que la pédagogie qu'elles appliquaient avait déjà commencé à évoluer dans ce sens à partir des années 1970.

**Quand on parle aujourd'hui d'enseignement du fait religieux, que désigne-t-on exactement?** Ce qui se passe concrètement dans les classes, c'est un peu la boîte noire. En fait, cet intitulé est le résultat d'un compromis très suisse. Tout le monde était parfaitement d'accord sur ce que cet enseignement ne devait pas être. L'enseignement du fait religieux est donc d'abord défini par ce qu'il n'est pas: confessionnel, catéchétique, donné par les Eglises. Du côté de ce qui est permis, la situation est bien plus vague. Je parlerais même d'une zone grise: on navigue entre un enseignement qui n'est ni catéchétique, ni, à l'inverse, antireligieux.

**Qu'est-il donc advenu du rôle des Eglises traditionnelles?** Celui-ci varie selon les cantons (lire l'encadré). Mais ce qui est certain, c'est qu'elles jouent encore un rôle dans les couloirs. Elles sont moins visibles au niveau institutionnel, mais encore bien présentes au niveau des idées, de la conception du matériel, de la pédagogie, et parfois aussi de la formation des enseignants.

**Le contenu de cet enseignement ne dépend-il pas, finalement, de la sensibilité de l'enseignant?** On distingue en effet deux tendances. Pour la première, la religion est un sujet d'étude comme un autre. C'est la perspective des sciences des religions, qui regardent la religion comme un fait social, anthropologique et historique. Pour la seconde, la religion est perçue comme une ressource pour les élèves et la société en général. Le but étant que l'élève puisse trouver dans l'une ou l'autre de ces religions des moyens de répondre à ses questions existentielles, comprendre le monde, trouver du sens. C'est précisément dans ce domaine-là que l'enseignant a la plus grande marge de manœuvre. ■

\* Andrea Rota, «La Religion à l'école», Ed. Seismo, 2017; «Etat des lieux des politiques de l'enseignement religieux en Suisse latine», Ed. Infolio, 2015.

## EN BREF

### Le procès de Harvey Weinstein est reporté à 2020

Déjà poursuivi pour deux agressions sexuelles, le producteur de cinéma déchu Harvey Weinstein a plaidé non coupable lundi devant un juge à New York de deux nouvelles accusations d'agressions sexuelles. Le bureau du procureur de Manhattan avait indiqué jeudi avoir obtenu un nouvel acte d'accusation dans cette affaire devenue emblématique du mouvement #MeToo, sans en divulguer la teneur. Le début du procès de l'ancien magnat de Hollywood, prévu début septembre, a été reporté au 6 janvier 2020, afin de donner du temps au cofondateur des studios Miramax et The Weinstein Company pour préparer sa défense. Interrogé par le juge James Burke lui demandant s'il voulait aller au procès, Harvey Weinstein a ri et répondu «pas vraiment». L'ex-producteur de 67 ans, qui a toujours assuré que ses relations sexuelles étaient consenties, a déjà été accusé d'abus sexuels allant du harcèlement au viol par plus de 80 femmes, dont de nombreuses célébrités. AFP

### La ville de Fribourg veut endiguer le harcèlement de rue

Afin de lutter contre le harcèlement de rue, la ville de Fribourg prendra des mesures l'an prochain sur la base d'une étude qui tirera les enseignements d'un sondage en ligne disponible jusqu'à fin octobre. La démarche se fonde sur un postulat accepté par le législatif du chef-lieu cantonal, a rappelé lundi le syndic de Fribourg Thierry Steiert. L'exécutif lui a donné une suite en mandatant la Haute école de travail social (HETS-FR) et en lançant une campagne de sensibilisation. «Les auteurs ne sont pas conscients de la gravité de leurs actes, sifflements et autres insultes proférées dans l'espace public», relève Emmanuel Fridez, professeur à la HETS-FR. Un maximum de personnes sont appelées à participer à l'enquête en ligne. ATS

PUBLICITÉ

LES PARTICULES

AVANT-PREMIÈRE  
en présence du réalisateur  
Blaise Harrison et de l'acteur  
principal Thomas Daloz  
le 29 août au Cinélux  
à Genève

DÈS LE  
4 SEPTEMBRE  
AU CINÉMA

quinzaine  
DES RÉALISATEURS  
CANNES 2019

MUSÉE  
ART ET COLLECTIONS  
FONDATION BERNARD ET CAROLINE DE WATTEVILLE

GRAND NORD  
ART INUIT

CRANS-MONTANA  
Tous les SAMEDIS : 10h30 – 13h / 14h – 18h30

www.art-et-collections.ch

LOTTÉRIE ROMANDE ICOM

Photo: © Bernard Dubuis